

Cette notice a été réalisée dans le cadre d'une revue de la littérature sur les jeux d'argent dans le domaine des sciences humaines. Il s'agit d'un projet du GREA, sur un mandat du PILDJ, réalisé sous la direction de Claudia Dubuis, docteure en anthropologie de l'Université de Neuchâtel.



## Les professionnels du jeu

Jouer n'implique pas seulement des joueurs et des opérateurs, mais également tout un corps de professionnels avec ses écoles de croupiers et ses managers formés dans les universités, notamment dans les départements liés au tourisme ou à l'hôtellerie. Pourtant, ces professions n'ont quasiment pas été étudiées.

Si, dans les années 1960, le sociologue Erving Goffman a étudié les joueurs de manière pionnière en jouant au blackjack à Las Vegas et en analysant les interactions entre joueurs et entre croupiers, ce dernier aborde le monde du casino comme un monde du loisir, et non pas comme le monde du travail.

Dans les années 2000, s'inspirant notamment des travaux de Goffman, le sociologue Jeffrey J. Sallaz, qui a enquêté en tant que croupier et qu'employé sur deux terrains (Nevada et Afrique du Sud), est l'un des rares chercheurs à aborder le casino en tant qu'espace professionnel : le casino est envisagé comme un régime de production de service, où tout le monde supervise tout le monde, dans un système de positions hiérarchiques très fixes et précises : un croupier à chaque table, des surveillants pour plusieurs tables, supervisés à leur tour pendant toute l'action par un supérieur. Des responsables patrouillent tout le casino, et sont à leur tour supervisés par les managers puis enfin par le directeur du casino. Enfin, tout le monde est surveillé par des caméras placées partout, regardées en permanence par des spécialistes de la surveillance.

En dépit de ce dispositif, Sallaz ne considère pas qu'un casino à Las Vegas soit structuré sur le modèle d'un panoptique. Il est vrai que les croupiers sont soumis à des entretiens d'embauche très intrusifs, qu'ils n'ont quasiment aucune sécurité de l'emploi, et n'ont presque aucun droits légaux vis-à-vis de l'entreprise. Cependant, la distribution des cartes est organisée et considérée comme une forme de travail artisanal d'une part, et comme une activité entrepreneuriale consistant à gagner des pourboires d'autre part. Dans une certaine mesure, ils développent des compétences de contournement des règles de la maison. En dépit de ces stratégies, l'autonomie des travailleurs est régulée en fonction des prérogatives, plus étendues, du management. Bien qu'ils distribuent les cartes aux mêmes tables, les croupiers sud africains expérimentent un mode de régulation de leur travail très différent de celui des croupiers du Nevada. Par exemple, le salaire des croupiers du Nevada dépend beaucoup plus des pourboires, ce qui les transforme à leurs tables en « entrepreneurs indépendants », à la limite du harcèlement des clients. Pour cette raison, les managers prennent des décisions organisationnelles qui permettent aux croupiers de contourner les règles de la maison. Par exemple, la plupart des jeux de blackjack sont dealés ou distribués à la main, ce qui permet aux croupiers d'adapter, légèrement, la distribution des cartes pour influencer les résultats d'un jeu dans le but d'obtenir des pourboires. Au contraire, les managers sud-africains tendent à maximiser le contrôle. Par exemple, ils dévalorisent toute qualification au travail de distribution des cartes en installant des machines à battre les cartes.

Le thème de la globalisation de l'industrie des casinos offre ainsi une opportunité idéale pour observer comment une activité en apparence aussi simple que celle du jeu d'argent peut être structurée et expérimentée dans des contextes différents. Même quand d'autres juridictions tentent très délibérément de recréer le modèle de casino de Las Vegas, cela n'implique pas que les mondes du loisir, du travail, et du management de ces nouveaux établissements seront identiques à l'original.

© Claudia Dubuis, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel, 2015

**Pour en savoir plus :**

Goffman, Erving

1974 «Les lieux de l'action». In E. Goffman, ed. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit, pp. 121-225.

Pisac, Andrea

2013 «Croupiers' sleight of mind. Playing with unmanaged "spaces" in the casino industry». In R. Cassidy, A. Pisac et C. Loussouarn, eds. *Qualitative Research in Gambling. Exploring the Production and Consumption of Risk*. London : Routledge, pp. 59-73.

Sallaz, Jeffrey J.

2006 «The making of the global gambling industry: an application and extension of field theory». *Theory and Society* 35, 3 : 265-297.

–

2008 «Deep plays. A comparative ethnography of gambling contests in two post-colonies». *Ethnography* 91, 1 : 5-33.

–

2009 *Labor of Luck. Casino Capitalism in the United States and South Africa*. Berkeley, Los Angeles, London : University of California Press.